

**Ministry of Health**

Health Programs and Delivery Division

Delivery and Eligibility Review Branch  
3<sup>rd</sup> Floor, 5700 Yonge Street  
Toronto ON M2M 4K5Telephone: (416) 327-8109  
Toll Free: 1-866-811-9893  
Facsimile: (416) 327-8912  
Toll Free: 1-866-598-6530  
[www.ontario.ca/health](http://www.ontario.ca/health)**Ministère de la Santé**

Division des programmes de santé et de la prestation des services

Direction de la prestation des programmes et de l'examen de l'admissibilité  
5700, rue Yonge, 3<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M2M 4K5Téléphone : (416) 327-8109  
Sans frais : 1 866 811-9893  
Télécopieur : (416) 327-8912  
Sans frais : 1 866 598-6530  
[www.ontario.ca/sante](http://www.ontario.ca/sante)**NOTE DE SERVICE****Date :** 4 août 2023**DESTINATAIRE :** Tous les fournisseurs d'oxygénothérapie à domicile de l'Ontario**EXPÉDITEUR :** David Schachow  
Directeur, Prestation des programmes et examen de l'admissibilité**Objet :** Contrat d'oxygénothérapie à domicile de 2024

---

Le 31 mars 2024, les inscriptions actuelles des fournisseurs d'oxygénothérapie à domicile dans le cadre du Programme d'appareils et accessoires fonctionnels (PAA) expireront. Les inscriptions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017 et étaient initialement en vigueur pour une durée de cinq ans, mais elles ont ensuite été prolongées de deux années supplémentaires jusqu'au 31 mars 2024.

Le PAA lance une invitation à tous les fournisseurs inscrits au PAA pour l'oxygénothérapie à domicile et aux organisations non inscrites au PAA en tant que fournisseurs de l'oxygénothérapie à domicile qui souhaitent participer à des négociations de prix individuelles et confidentielles ou se joindre au programme en fonction des résultats de négociations de prix menées par d'autres fournisseurs.

Les objectifs de la négociation et des nouveaux contrats sont les suivants :

- assurer un bon rapport qualité-prix dans la rémunération des services fournis par les fournisseurs d'oxygénothérapie à domicile;
- présenter des indicateurs de rendement clés (IRC) pour mesurer la conformité des services et la satisfaction des clients;
- améliorer et rationaliser les processus des clients et des entreprises pour l'oxygénothérapie à domicile d'un fournisseur inscrit au PAA en mettant en œuvre des solutions qui réduisent le fardeau pour les clients, le PAA, les fournisseurs et les autres administrateurs.

Toute personne ou entité souhaitant demeurer ou devenir un fournisseur inscrit au PAA pour l'oxygénothérapie à domicile doit répondre par courriel à [Signy.Frederickson@ontario.ca](mailto:Signy.Frederickson@ontario.ca) avant le **18 août 2023 à 17 h**. Les demandes tardives ne seront pas acceptées.

En inscrivant en objet : « *Contrat d'oxygénothérapie à domicile de 2024* »

Veillez inclure dans ce courriel

- Dénomination sociale de la personne ou de l'entité (p. ex., le nom d'entreprise)
- Nom commercial ou d'exploitation de la personne ou de l'entité (p. ex., le nom commercial enregistré)
- Coordonnées
- Indiquez pour quelle option vous aimeriez que votre candidature soit prise en considération :
  - A. Je souhaite participer à des négociations confidentielles sur les prix dans le cadre du PAA.
  - B. Je ne souhaite pas participer à des négociations de prix confidentielles, mais j'aimerais poursuivre le processus et être un fournisseur inscrit au PAA en fonction de mon accord aux modalités établies par le Ministère à la suite des négociations.
  - C. Je ne souhaite pas être un fournisseur inscrit au PAA et je ne signerai pas le nouveau contrat.
- Entente de non-divulgence (EDN) signée – chaque fournisseur souhaitant participer aux négociations doit signer l'EDN.

#### Inclus dans cette invitation

- Note de service
- Guide de renouvellement du contrat d'oxygénothérapie à domicile
  - Fournit des renseignements sur les changements de politique à venir, les changements de formulaire de demande et la nouvelle structure de tarification (les prix seront déterminés dans le cadre de négociations confidentielles).
- Entente de non-divulgence (EDN).
  - À signer si vous souhaitez participer aux négociations.

#### Prochaines étapes

- Communiquez avec Signy Frederickson pour lui faire part de votre décision au sujet des négociations à venir ou pour toute autre question ou commentaire au sujet du processus.
- Le PAA fournira une mise à jour du *manuel des politiques et d'administration de l'oxygénothérapie à domicile* avec les changements à venir le **1 avril 2024**, avant l'ouverture des négociations.
- Le PAA communiquera avec toutes les parties intéressées afin d'organiser une réunion individuelle pour commencer les négociations.
- Après des négociations distinctes et confidentielles avec toutes les parties intéressées, le PAA déterminera les prix standard pour la rémunération de l'oxygénothérapie à domicile.
- Le PAA publiera les prix standard pour la rémunération, et les parties qui souhaitent demeurer ou devenir un fournisseur d'oxygénothérapie à domicile signeront un contrat si elles acceptent les modalités qui s'y trouvent.

#### Étapes des négociations

- Étape 1 : déterminer l'intérêt d'une partie à demeurer ou à devenir un fournisseur et à participer au processus de négociation.

- Étape 2 : négocier les prix en fonction des nouvelles modalités avec les parties intéressées.
- Étape 3 : signer des contrats avec les fournisseurs existants et les nouveaux fournisseurs admissibles.

#### Dates importantes

- **18 août 2023, avant 17 h** : Confirmation par courriel de la participation ou non aux négociations.
- Le PAA fournira aux fournisseurs la mise à jour du manuel des politiques et d'administration de l'oxygénothérapie à domicile avant l'ouverture des négociations.
- **Semaine du 18 septembre 2023** : Les négociations avec les parties intéressées commenceront
- **Janvier 2024** : Signature des contrats par tous les fournisseurs souhaitant participer au PAA.
- **1<sup>er</sup> avril 2024** : Nouveaux contrats et changements de politique mis en œuvre.
  - Si vous n'êtes pas actuellement un fournisseur inscrit au PAA, le formulaire de demande d'adhésion au programme sera ouvert à ce moment.

Si vous avez des questions, veuillez les envoyer directement à Signy Frederickson, coordonnatrice principale du programme, à l'adresse [signy.frederickson@ontario.ca](mailto:signy.frederickson@ontario.ca).

Nous vous remercions de votre soutien continu aux résidents de l'Ontario qui ont besoin d'avoir accès à l'oxygénothérapie à domicile par l'entremise du programme PAA.

David Schachow  
Directeur, Prestation des programmes et examen de l'admissibilité